

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2092

présenté par
Mme Bareigts, rapporteure

ARTICLE 61

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« induire d'augmentation des »,

les mots :

« augmenter les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.